



HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Dossier de presse

## **Bilan 2024 de l'action de l'État en mer**

Papeete, le 10/02/2025

# Bilan AEM 2024

Édito du Haut-commissaire de la République, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer



**Eric Spitz**

Haut-commissaire de la République  
en Polynésie française

Ce bilan de l'année 2024 montre cette fois encore le travail efficace fourni par les services au sein de nos espaces maritimes, à qui doit également revenir collectivement une médaille d'or.

En effet, le cycle écoulé fut notamment marqué par la préparation et l'organisation d'un dispositif unique de sûreté maritime autour du site des épreuves olympiques de Teahupoo. Totalement inédit à l'échelle du territoire et couvrant du lagon jusqu'à l'horizon, il aura mobilisé des hommes, des navires, des avions et même des satellites pour assurer un déroulement en toute sécurité de ce rendez-vous scruté par le monde entier.

Il nous faut à présent capitaliser sur ce retour d'expérience et les bonnes pratiques développées pour préparer d'orès et déjà les Jeux du Pacifique de 2027 !

Si les JO ont mis la Polynésie au centre du monde, le Séminaire des garde-côtes du Pacifique a également permis de mettre Tahiti au cœur des enjeux régionaux de sûreté et de sécurité maritime, au cours d'une semaine d'échanges autour des grands enjeux de notre vaste océan comme la lutte contre la pêche illégale ou la menace grandissante sur les réseaux cyber.

L'opération antistupéfiants de fin d'année menée par la Gendarmerie et la Marine nationale a par ailleurs permis d'illustrer la résolution de la France à lutter contre toute forme de criminalité maritime.

2025 sera marquée par la poursuite de la coopération régionale, par l'arrivée de nouveaux moyens aériens pour réaffirmer l'engagement des pouvoirs publics à protéger notre territoire mais également par la poursuite des travaux de gouvernance.

Enfin, à l'heure où débute l'Année de la mer, nous aurons à cœur de montrer l'engagement conjoint du Pays et de l'Etat dans le cheminement vers la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) de Nice en juin prochain.

Face à tous ces défis, je compte sur l'engagement de tous les acteurs du monde maritime, publics, privés, élus ou société civile.

# Bilan AEM 2024

L'année 2024 en chiffres

## Sauvegarde de la vie humaine et surveillance de la navigation

**450**

Opérations de sauvetage et d'assistance coordonnées par le JRCC Tahiti ayant permis le sauvetage de 285 personnes, 9 décès ou disparus restant à déplorer

**3055**

Navires de commerce en transit suivis par le JRCC Tahiti dont deux affrétés par la société Google devant étudier les fonds marins avant pose de câbles.

**1**

Campagne annuelle des Journées de sécurité des loisirs nautiques

## Lutte contre les activités illicites

**683**

Navires de plaisance suivis par le CMC-PF dont 36 qui ont fait l'objet d'une surveillance particulière

**2**

Opérations de lutte contre le narcotrafic par voie maritime

**1**

Dispositif particulier de sécurité maritime dans le cadre des épreuves de surf à Teahupoo

## Protection des ressources marines

**432**

Heures de mer dédiées à la surveillance des pêches

**408**

Navires de pêche étrangers suivis en permanence par le CMC-PF ayant donné lieu à 21 contrôles.

**154**

Navires de pêche survolés par les avions Gardian des Forces armées, en ZEE et à ses abords.

**50**

Heures de vol au profit de la police de l'environnement

## Gouvernance et préparation opérationnelle

**1**

Séminaire international des garde-côtes du Pacifique sud, réunissant plus de 50 personnes.

**2**

Entraînements d'intervention en mer (« sauvetage » et « assistance a navire en difficulté »).

**1**

Exercice maritime majeur de préparation aux Jeux Olympiques 2024.

**1**

Formation interministérielle à la plateforme d'échange maritime « IORIS » dans le cadre du programme CRIMARIO de l'Union européenne.

## Recherche scientifique marine

**ZEE Polynésie française :**

6 campagnes

**ZEE Clipperton :**

1 campagne

# Bilan AEM 2024

L'Action de l'État en mer, une organisation unique

L'action de l'État en mer est une organisation **administrative et opérationnelle** désignant l'ensemble des opérations maritimes civiles menées par le Gouvernement, à l'exception des missions de défense, sous l'autorité unique du représentant de l'État en mer. La France a fait le choix de ne pas se doter d'un corps de garde-côtes, mais d'une fonction garde-côtes qui mutualise les moyens de l'ensemble des administrations intervenant en mer et sur le littoral.

En Polynésie française, **le haut-commissaire de la République est le représentant de l'État en mer** dans l'ensemble de la zone économique exclusive de la Polynésie française et de Clipperton. Ses responsabilités s'étendent au-delà de la ZEE car la France est responsable du secours aux personnes dans une zone de 12,5 millions de km<sup>2</sup>.

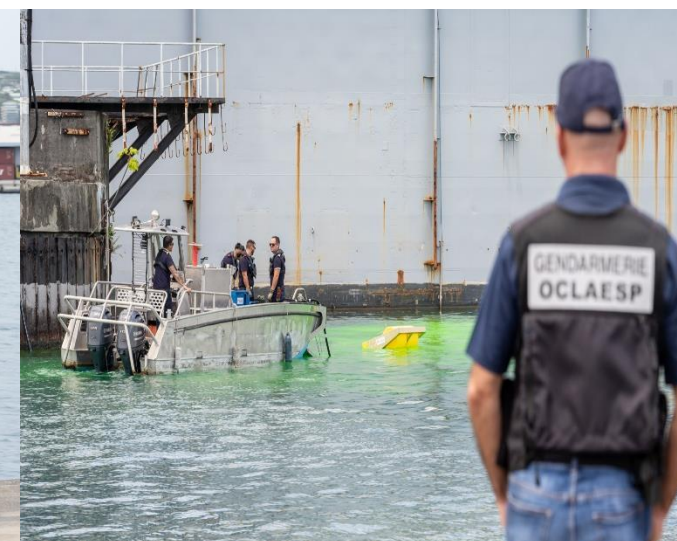
Dans l'exercice de ses attributions, **il est assisté par le commandant de la zone maritime** (CZM) de Polynésie française, chargé de coordonner l'action en mer des administrations et la mise en œuvre de leurs moyens : Marine nationale (dont Gendarmerie maritime), Affaires maritimes, Gendarmerie nationale, Douanes, Police aux frontières, Sécurité civile.

Conformément à la répartition des compétences maritimes entre l'État et la collectivité de la Polynésie française, **les services de l'État agissent en lien étroit avec les services du Pays** : Direction polynésienne des affaires maritimes, Direction des ressources marines, Direction de l'environnement, Phares et balises, etc.



**L'Action de l'État en mer regroupe 45 missions,** dont les principales en Polynésie française sont :

- Assurer la souveraineté dans nos espaces maritimes ;
- Sauver les personnes et assister les navires en difficulté ;
- Protéger l'environnement marin ;
- Protéger les ressources marines ;
- Lutter contre les trafics illicites.



# Bilan AEM 2024

Un centre maritime commun



## LE JRCC TAHITI

### **Joint Rescue Coordination Center – Centre de sauvetage aéromaritime**

Placé sous la responsabilité du haut-commissaire, il coordonne les opérations d'assistance, de recherche et de sauvetage aéronautique et maritime dans sa zone de compétence (12,5 millions de km<sup>2</sup>). Il conduit en permanence dans les ZEE de Polynésie française et de Clipperton les missions de surveillance générale de la navigation, de surveillance des pollutions marines, d'assistance maritime ainsi que le recueil et la diffusion de renseignements de sécurité maritime (météo).

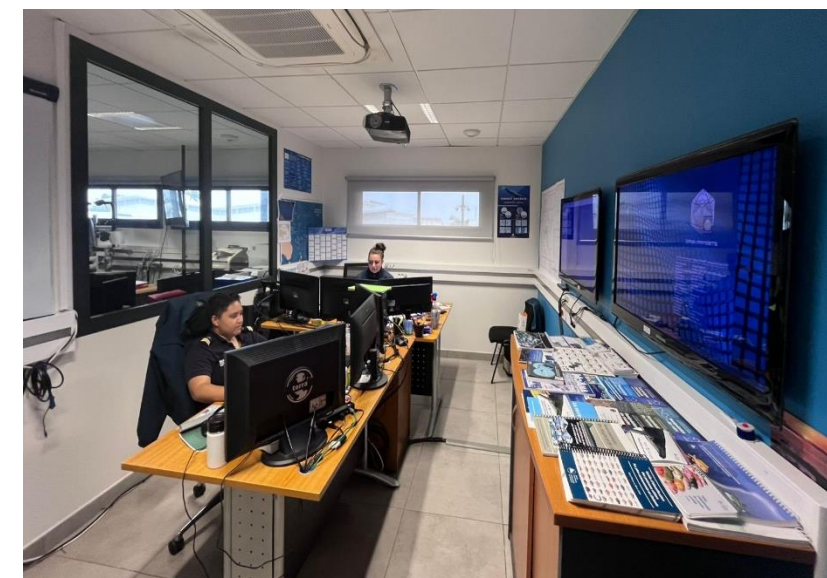
Sous la direction des 5 officiers de permanence / coordonnateurs de la mission de sauvetage, 8 chefs de quart assurent 24h/24 la veille, la réception des alertes et la conduite des opérations.

## LE CFIM

### **Centre de fusion de l'information maritime**

Le CFIM, avec ses deux opérateurs, contribue à l'AEM dans les domaines de la protection des ressources marines et de la lutte contre le trafic de stupéfiants en assurant le suivi et l'analyse des flux maritimes à partir de diverses sources et en détectant les comportements suspects. Il est placé sous l'autorité organique et fonctionnelle du commandant de la zone maritime Polynésie française.

Il coopère avec des structures régionales similaires (Pérou, Singapour, Nouvelle-Calédonie...).



# Bilan AEM 2024

Les ressources humaines et matérielles

## Des moyens maritimes

**De la Marine nationale** : une frégate de surveillance et son hélicoptère embarqué, un patrouilleur outre-mer, un bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer, deux remorqueurs portuaires côtiers et un patrouilleur de la gendarmerie maritime.

**De la Gendarmerie nationale** : une brigade nautique à Tahiti et une quinzaine de brigades avec vedettes sur les îles.

**Des administrations de l'Etat et du Pays** : Police aux frontières, Pompiers, Police municipale, ports...

## Des moyens aériens

**De la Marine nationale** : trois avions Guardian.

**De l'Armée de l'air** : deux avions de transport CASA.

**Deux hélicoptères Dauphin interadministration**, armés par la Marine nationale.

## Des moyens humains

De la Gendarmerie nationale et maritime ;

De la Douane ;

Des Affaires maritimes ;

Du SAMU ;

Des polices nationales et municipales ;

De la protection civile.

## Poursuite du renouvellement des moyens en 2025

Après une année marquée par l'arrivée du patrouilleur outre-mer *Terieroo a Terierooiterai* en mai et le départ du patrouilleur *Arago* en septembre, symbolisant le passage à une nouvelle génération de navires plus rapides et plus endurants, la remontée en gamme capacitaire se poursuivra en 2025 avec l'arrivée d'un puis deux avions de surveillance maritime Falcon 50 en remplacement des légendaires Falcon 200 mieux connus localement sous le nom de *Guardian*.

Le JRCC Tahiti continue également en 2025 le renouvellement de ses équipements visant à optimiser l'ensemble de ses missions de surveillance. Il profitera notamment de l'accès au nouveau système AML (*advanced mobile location*) qui permet une géolocalisation immédiate des appels.

# Bilan AEM 2024

Évènements marquants de l'année 2024



## Exercice Etat-Pays de sûreté maritime « MATA'ARA »

Le 10 avril 2024 s'est déroulé un exercice de sûreté maritime avec déploiement réel de moyens. Organisé par le bureau de l'action de l'Etat en mer, il avait pour scénario une intrusion humaine puis la gestion d'un sinistre à bord du cargo mixte ARANUI 5 au mouillage en baie de Vairao et affrété pour l'occasion .

Cet entraînement avait pour ambition de mécaniser les réactions des différents acteurs impliqués dans la sécurisation des Jeux Olympiques de 2024 pour lesquels les athlètes devaient être hébergés à bord d'un navire-hôtel au mouillage à proximité du site de compétition.

L'exercice MATA'ARA a ainsi mobilisé l'antenne GIGN, la flottille 35F, les pompiers de la commune de Taiarapu-Ouest ainsi que le SAMU et la direction de la protection civile, sous le regard du Comité organisationnel des Jeux Olympiques (COJO).

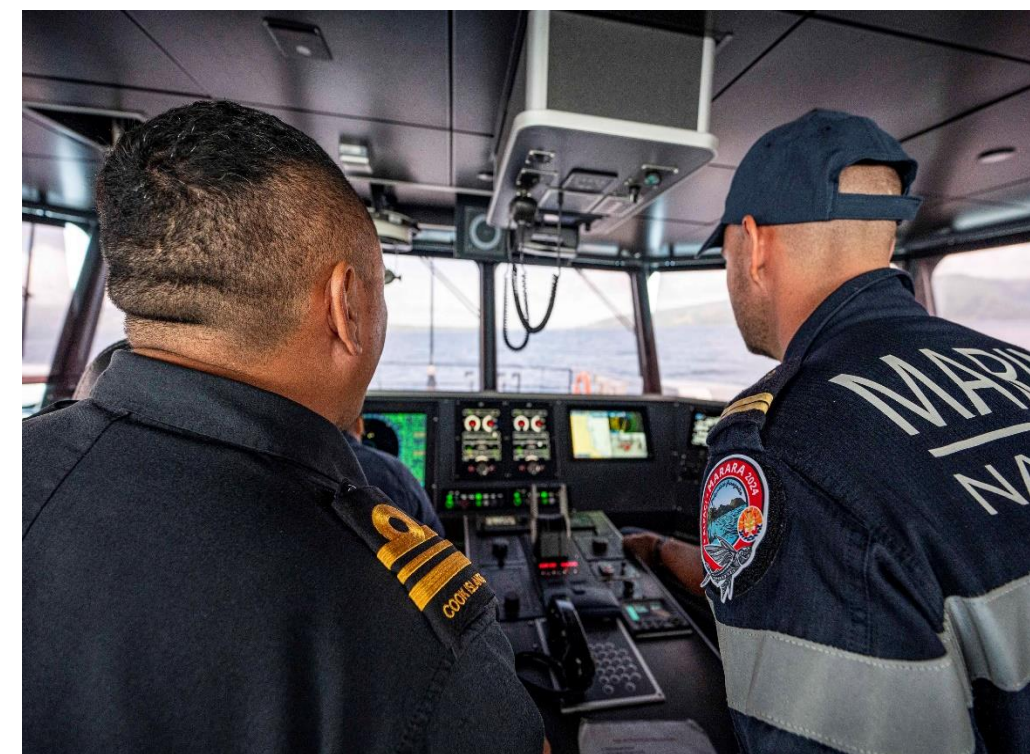
## Entraînement international de recherche et sauvetage en mer

Au cours de l'exercice multinational MARARA 2024, organisé par les Forces armées en Polynésie française, une opportunité de partage d'expérience autour de la recherche et sauvetage en mer (SAR) a eu lieu entre la France et les îles Cook le 4 juin 2024.

Les patrouilleurs *Arago* et *Te Kukupa II* ont ainsi participé, sous la coordination du JRCC Tahiti, à un exercice en mer, appuyés par un aéronef C130 *Hercules* des garde-côtes américains.

La France se positionne en prestataire de formation au profit des Etats insulaires du Pacifique pour élever la capacité régionale de réponse aux incidents de sûreté et de sécurité maritimes.

Un autre exercice de crise maritime a eu lieu en septembre au profit de la Flottille administrative.



# Bilan AEM 2024

Évènements marquants de l'année 2024



## Missions de surveillance des pêches maritimes

20 navires de pêche étrangers ont été contrôlés: 16 en haute-mer - et 4 à quai par le Service des Affaires Maritimes.

154 navires de pêche étrangers ont été survolés et interrogés par les Falcon Guardian des FAPF aux abords et dans notre ZEE pour affirmer la présence de l'Etat côtier.

En février 2024, un navire mexicain a été visité dans la ZEE autour de l'île de Clipperton lors du passage de la mission « Passion » de la FS Prairial, suivie par l'Arago en septembre 2024.

Aucun navire de pêche étranger n'a été surpris dans l'illégalité depuis 2007 en eaux polynésiennes. Les efforts portent à présent sur la consolidation des capacités de contrôle des Etats insulaires voisins.

## Opération de lutte contre le narcotrafic

En décembre 2024, une opération interservices visant à mettre en échec le transport international de stupéfiants par voie maritime a été organisée autour du DDG AEM.

Le BSAOM Bougainville, embarquant avec lui un spécialiste de l'OFAST, a ainsi appareillé pour intercepter le navire de pêche RAYMI, dans le sud des Australes, suspecté de transporter de la drogue.

Le navire a été arraisonné puis fouillé en mer. Suite à la confirmation de présence de produits stupéfiants à bord, le RAYMI a été dérouté et ramené au port de Papeete. 520 kilos de cocaïne ont ainsi été saisis et l'équipage a été remis à la justice.

10 kilos avaient été trouvés sur un voilier au mouillage devant Faa'a le mois précédent par les Gendarmes.





# Bilan AEM 2024

Évènements marquants de l'année 2024



## Séminaire international des garde-côtes du Pacifique sud

Du 3 au 5 décembre 2024, la France a organisé à Papeete un séminaire international au profit des administrations garde-côtes et organisations régionales du Pacifique, qui a réuni des participants de 8 Etats insulaires du Pacifique (EIP), plusieurs organisations régionales ainsi que des autorités des US Coast Guards et de l'Australian Border Force.

La série de tables rondes et d'échanges autour de thèmes comme la lutte contre la pêche illégale, prise l'action contre le crime transnational ou la menace cybermaritime a été conclue par une séquence de démonstrations dynamiques organisées à la base navale de Papeete.

Cet évènement a été l'opportunité de souligner l'engagement régional et le rôle moteur de la France autour de ces questions.

## Dispositif particulier de sécurité maritime « JOP24 »

Du 20 juillet au 5 août, afin d'assurer la fluidité des épreuves olympiques de surf à Teahupoo, un dispositif particulier de sécurité maritime (DPSM) a été mis en œuvre.

Des renforts de métropole, notamment une embarcation d'interception de la Gendarmerie maritime ainsi que des jet-skis de la Gendarmerie nationale, ont permis d'assurer une couverture complète du dispositif, courant du lagon jusqu'au large, mobilisant quotidiennement une centaine de personnes depuis le poste de commandement avancé installé dans les locaux de l'IFREMER.

Les DPSM sont habituellement mis en place pour de grands évènements littoraux (ex: célébration du D-Day, sommets internationaux...). 93 contrôles ont eu lieu tandis que les vols du *Gardian* ont permis d'identifier 183 navires évoluant au large des côtes.

